

CENTREDOC

CENTREDOC
Rue Jaquet-Droz 1
2002 Neuchâtel
Tél 032 720 51 31
Fax 032 720 57 51
www.centredoc.ch
info@centredoc.ch

41ème séminaire INFOMAT

Vendredi 25 octobre 2013

CENTREDOC, rue Jaquet-Droz 1 à Neuchâtel

Délai d'inscription : le 18 octobre 2013 au plus tard

Avec le soutien du service de l'économie du canton de Neuchâtel



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Une nouvelle technologie est une opportunité pour les entreprises de s'insérer dans un marché, ou de relancer des ventes parfois en perte de vitesse.

Mais de l'avis de certains scientifiques, analystes ou investisseurs, l'impression 3D ne semble pas être une simple innovation au service d'un marché existant, et constituerait une technologie de rupture qui pourrait tout simplement chambouler l'industrie telle que nous la connaissons actuellement, tout autant que nos habitudes de consommation.

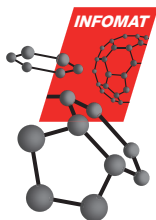
L'une des caractéristiques d'une technologie de rupture, c'est souvent qu'on ne la voit pas arriver, ou qu'on en sous-estime la portée. En cela, l'impression 3D a tout de ce genre d'innovation. Car si cette technologie a ses partisans, elle a aussi ses détracteurs. Et malgré la veille technologique accrue des entreprises et la circulation extrêmement rapide de l'information, qui permettent aujourd'hui d'entrevoir les nombreux domaines d'applications de l'impression 3D, il n'en demeure pas moins que personne à l'heure actuelle ne peut prédire l'avenir de cette technologie et ses conséquences réelles sur notre modèle économique.

L'impression 3D, nouvelle révolution industrielle ou simple évolution technologique ?

Tiré de «L'impression 3D, l'industrie prend une nouvelle dimension»
Frédéric Cuvelier, clubicpro.com, 26.07.2013



**Impression 3D,
révolution industrielle ?**



CENTREDOC

CENTREDOC
Rue Jaquet-Droz 1
2002 Neuchâtel
Tél 032 720 51 31
Fax 032 720 57 51
www.centredoc.ch
info@centredoc.ch

41ème séminaire INFOMAT

Vendredi 25 octobre 2013

CENTREDOC, rue Jaquet-Droz 1 à Neuchâtel

Délai d'inscription : le 18 octobre 2013 au plus tard

Programme

8h30 **Accueil et remise des documents**

8h50 **Ouverture du séminaire**
Alain Vaucher, CENTREDOC

9h00 **3D : une révolution en marche**
Xavier Comtesse, Avenir Suisse, Genève, CH

9h45 **La technologie au service de la créativité**
Louis Gilibert Mary, PrintaBit, Genève, CH

10h30 à 11h00 **Pause café**

11h00 **Impression 3D : aspects généraux et dynamique portée par l'AFPR**
Alain Bernard, Ecole Centrale de Nantes, Nantes, F

11h45 **3 ruptures technologiques au service de l'innovation**
Philippe Bauer, Thales Air Systems, Limours, F

12h30 à 13h30 **Repas**

13h30 **Développement de l'alliage A6061 avec le procédé de microfusion laser, paramètres, structures et propriétés**
Lucas Dembinski, LERMPS-UTBM, Université de Technologie Belfort-Montbéliard, F

14h15 **Fabrication additive par Electron Beam Melting (EBM), technologie et impacts sur la chaîne de valeur ajoutée**
Jean-Michel Meyer, ARCAM (Suède) / Prodym Solutions SA, Bienne, CH

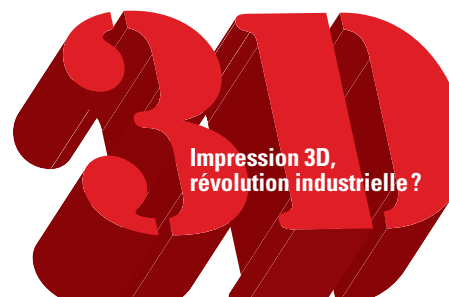
15h00 à 15h30 **Pause café**

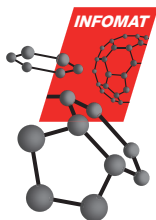
15h30 **Caractérisation de l'alliage Ti6Al4V ELI obtenu en fusion faisceau d'électrons (EBM)**
Philippe Vannerot, Applications Additives Avancées (3A), Nogent, F

16h15 **Technologie d'impression FDM et PolyJet**
Eric Bredin, Stratasys GmbH, Rheinmuenste, D

17h00 **Remarques finales**
Alain Vaucher, CENTREDOC

17h15 **Clotûre du séminaire**





CENTREDOC

CENTREDOC
Rue Jaquet-Droz 1
2002 Neuchâtel
Tél 032 720 51 31
Fax 032 720 57 51
www.centredoc.ch
info@centredoc.ch

41ème séminaire INFOMAT

Vendredi 25 octobre 2013

CENTREDOC, rue Jaquet-Droz 1 à Neuchâtel

Délai d'inscription : le 18 octobre 2013 au plus tard

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Entreprise _____

Rue _____

NPA et Localité _____

Téléphone _____

E-mail _____

Site web _____

Date et signature _____

Finance d'inscription

prix HT, y compris repas et boissons
abonnés INFOMAT CHF 200.–
non-abonnés CHF 300.–
étudiants CHF 75.–

Inscription online

www.centredoc.ch

Délai d'inscription

18 octobre 2013

La finance d'inscription restera due en cas de désistement après le délai d'inscription

